

Swiss International Air Lines SA

Rapport d'activités, janvier–juin 2004

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Avant-propos de Christoph Franz, Président de la direction générale

**Mesdames,
Messieurs,
Chers actionnaires,**

Passées les turbulences de l'année 2003 et la profonde restructuration de la compagnie, SWISS va résolument mieux. La zone bénéficiaire n'est cependant qu'un point à l'horizon.

J'ai accepté la présidence du groupe au printemps en étant intimement persuadé que SWISS a toutes les chances de se positionner sur le marché. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, aux côtés de mes collaborateurs, pour tirer le meilleur parti de la compagnie. Voici quelques réflexions sur la situation actuelle :

Une conjoncture peu clémente

Les transports aériens sont dans une passe difficile. Nous devons réagir avec souplesse au changement permanent et nous y adapter rapidement. Les entreprises qui ne font pas de même en temps voulu sont vouées à la disparition. Ce triste sort doit être épargné à SWISS.

Les bases du redressement sont jetées

Aucun département de l'entreprise n'a été épargné par la profonde restructuration de SWISS entamée au cours de l'été 2003 : des économies potentielles ont été identifiées, les contrats avec les fournisseurs renégociés, les habitudes de travail remises en question et améliorées. Le réseau a été réajusté en tenant compte de la rentabilité à long terme et de la pertinence stratégique de chaque liaison aérienne.

Le lancement de SWISS in Europe s'est traduit pour la clientèle par des prix plus avantageux, une souplesse accrue pour les réservations et une meilleure transparence tarifaire.

Les résultats du premier semestre 2004 montrent les premiers fruits des efforts de la compagnie. Mais de toute évidence, la ténacité s'impose pour rendre SWISS profitable.

SWISS un an après la restructuration

Le résultat d'exploitation (EBIT) du premier semestre 2004 affiche un résultat négatif de CHF 19 millions, contre des résultats négatifs de CHF 346 millions au premier semestre 2003 et de CHF 433 millions au premier semestre 2002. Au deuxième trimestre 2004, un EBIT positif de CHF 50 millions a été enregistré. Par ailleurs, nous avons réalisé une recette exceptionnelle de CHF 68 millions grâce à l'accord qui a ponctué un conflit juridique. Abstraction faite de ce montant, le résultat opérationnel du deuxième trimestre 2004 aurait été négatif de CHF 18 millions. Bien que ce résultat représente une amélioration substantielle en comparaison avec le résultat négatif de CHF 147 millions affiché au deuxième trimestre 2003, nous ne pouvons bien entendu pas crier victoire.

En juin, SWISS fut contrainte d'annoncer qu'elle n'arriverait vraisemblablement pas à équilibrer ses résultats EBIT pendant l'exercice en cours.

Le redressement se voit toutefois retardé par le coût de la maintenance, jusqu'à présent non négociable, et par la flambée inattendue du carburant, qui s'est soldée par des dépenses supplémentaires de près de CHF 29 millions au premier semestre 2004.

Autres possibilités d'amélioration des résultats

Une équipe de projet, du nom de CIS (Continuous Improvement SWISS), a été instituée afin de concrétiser dans les meilleurs délais toutes les possibilités

d'amélioration des revenus et de diminution des coûts. Elle rapporte directement au comité de direction.

La réduction des coûts unitaires est indissociable d'une amélioration de la productivité dans toute la compagnie. Les résultats et potentiels de chaque destination, surtout en Europe au départ de Bâle, de Genève ou de la plate-forme zurichoise, sont une fois de plus passés au crible. SWISS maintient sa structure en réseau et sa forte présence à l'intercontinental. Le réseau européen doit continuer à proposer des liaisons directes avec les destinations les plus importantes tout en apportant des passagers sur les vols intercontinentaux de Zurich.

Au cours des six premiers mois de l'année, plus de 25'000 passagers nous ont accordé chaque jour leur confiance. La marque SWISS est associée dans le monde entier à des valeurs positives. Nos services sont très appréciés et plusieurs fois récompensés.

Il s'agit à présent de confirmer également ce succès sur le plan financier. Je suis persuadé que nous y arriverons !



Christoph Franz

Président de la direction générale

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Résultats financiers du premier semestre 2004

Résultat d'exploitation (EBIT) négatif de CHF 19 millions

Tandis que les produits d'exploitation figurant au compte de résultat consolidé atteignent CHF 1 768 millions (contre CHF 2 098 millions en 2003), le résultat d'exploitation (EBIT) du premier semestre 2004 affiche un résultat négatif de CHF 19 millions (contre un résultat négatif de CHF 346 millions en 2003).

Les résultats semestriels se sont donc très sensiblement améliorés, ce dont témoigne encore l'EBIT positif de CHF 50 millions enregistré au deuxième trimestre 2004. Grâce à l'accord qui, également au deuxième trimestre, a ponctué un conflit juridique de longue haleine, un montant de CHF 68 millions a pu être soustrait des provisions. Abstraction faite de ce montant exceptionnel, le résultat opérationnel du deuxième trimestre 2004 aurait été négatif de CHF 18 millions. En comparaison avec le résultat négatif de CHF 147 millions enregistré au second trimestre 2003, une amélioration substantielle de CHF 129 millions aurait toutefois été réalisée.

Dans le cadre de son programme de restructuration, SWISS a réduit ses charges d'exploitation de 24.1 %. Elles ont en effet atteint CHF 1 855 millions au premier semestre 2004, contre CHF 2 444 millions en 2003. Simultanément, les produits d'exploitation, affectés par la forte réduction du réseau aérien, n'ont toutefois diminué que de 15.7 %.

La flambée du carburant se répercute sur les coûts et sur les résultats de l'entreprise. Rien qu'au premier semestre, presque CHF 29 millions sont venus grever le budget.

Les amortissements ont grimpé de CHF 32 millions pour atteindre CHF 148 millions. Cela s'explique notamment par la mise en service du nouvel Airbus A340, qui s'accompagne de plus fortes pertes de valeur, et par l'aliénation

d'immobilisations au deuxième semestre 2003 qui viennent alourdir le poste «Cessions d'immeubles, de meubles et d'équipements».

Les CHF 139 millions figurant au poste des autres charges d'exploitation doivent être interprétés en regard de la diminution des provisions liées à la résolution du litige évoqué. Au demeurant, même sans le montant exceptionnel y afférent, les autres charges d'exploitation auraient affiché une diminution substantielle de CHF 129 millions par rapport au premier semestre 2003. La majeure partie des économies a été réalisée dans les domaines de la location-exploitation d'avions, des assurances, des technologies de l'information, des loyers et des charges immobilières.

En raison de produits des intérêts moins élevés et de l'effet moins positif des cours de change, les produits financiers ont baissé de CHF 26 millions par rapport au premier semestre 2003 pour s'établir à CHF 13 millions.

La perte consolidée, tenant compte du résultat financier, des impôts et des postes liés au fonctionnement du groupe, s'élève à CHF 33 millions au premier semestre 2004, contre CHF 333 millions au premier semestre 2003.

CHF 353 millions de trésorerie

A la date de clôture de la période sous revue, le 30 juin 2004, le bilan intermédiaire consolidé faisait apparaître CHF 353 millions de trésorerie, auxquels s'ajoutaient CHF 5 millions de dépôts à terme fixe.

La trésorerie a perdu CHF 61 millions par rapport à la fin du premier trimestre 2004, et CHF 150 millions par rapport à la fin de l'exercice 2003.

Il convient de préciser que les CHF 68 millions provenant de la résolution du conflit juridique évoqué ne sont pas pris en considération au

30 juin. Les fonds apparaîtront en tant que flux de trésorerie dans le tableau de financement intermédiaire du troisième trimestre 2004.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation ont progressé de CHF 230 millions par rapport à ceux du premier semestre 2003, atteignant la valeur négative de CHF 7 millions.

Les flux de trésorerie liés aux investissements ont atteint la valeur négative de CHF 37 millions. CHF 58 millions ont notamment servi à équiper le nouvel Airbus A340 (composants pour l'aménagement intérieur, pièces de rechange, biens de consommation). En revanche, les dépôts en espèces ont été réduits en restituant des avions à leur propriétaire.

Les flux de trésorerie liés aux financements se sont soldés par une valeur négative de CHF 108 millions. Pour ce qui est des dépenses, ce montant se décompose en amortissements portant sur le leasing d'avions (CHF 78 millions), en remboursements de prêts (CHF 52 millions) et en règlements d'intérêts ordinaires liés à des crédits-bails et à d'autres engagements (CHF 28 millions). En matière de gains, la trésorerie s'est accrue de CHF 50 millions provenant de la ligne de crédit accordée le 16 mars 2004 par la Barclays Bank.

Le développement de la trésorerie dépasse ainsi les prévisions. L'obtention de liquidités supplémentaires doit permettre à la compagnie de faire face à des événements imprévus et d'envisager de nouvelles perspectives commerciales, raison pour laquelle SWISS est encore en pourparlers avec les grandes banques suisses et des instituts financiers internationaux.

Fonds propres

Les fonds propres du groupe atteignaient CHF 982 millions le 30.06.2004. Ce montant tient compte du report de la perte enre-

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Résultats financiers du premier semestre 2004

gistrée en 2003, et porte la part de fonds propres à 27.5 %.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2004, les actionnaires ont approuvé une réduction de la valeur nominale des actions, passant de CHF 32 à CHF 18. En conséquence, le capital-actions de Swiss International Air Lines SA a diminué de CHF 737 millions, passant de CHF 1 685 millions à CHF 948 millions. Les pertes reportées ont baissé d'autant. Cette réduction du capital social fait partie des dispositions prévues par le Code des Obligations Suisse (CO) pour assainir le bilan. Elle n'a aucune influence sur la structure de l'entreprise et ne se répercute pas sur la part de fonds propres.

SWISS et une trentaine d'actionnaires ont signé une convention de blocage (lock-up) par laquelle ces derniers se sont engagés à ne pas céder leurs actions avant le 31 août 2004. Les cosignataires débattent actuellement d'une prolongation éventuelle de la convention.

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Faits et chiffres sur les activités de la compagnie

Destinations SWISS

Selon l'horaire d'été 2004, SWISS dessert 70 destinations dans le monde entier en trafic de ligne : 42 destinations dans 22 pays européens et 28 destinations dans 20 pays à l'intercontinental.

Les vols affrétés de SWISS desservent des destinations touristiques en Europe et en Afrique du Nord. Les charters «ethniques» de même que les vols spéciaux sont en progression.

Cap sur l'extension des partenariats bilatéraux

Outre ses propres destinations, SWISS dessert un grand nombre de destinations en partage de code avec des compagnies aériennes partenaires. Depuis le 1er juin, Denim Airways s'est rajoutée à la liste des compagnies partenaires et dessert Venise et Florence au départ de Zurich.

Au terme de longues négociations, SWISS avait décidé début juin, pour des raisons stratégiques et contrairement à ses premières intentions, de ne pas intégrer son programme de fidélisation Swiss TravelClub au sein de l'Executive Club de British Airways. En conséquence, l'accord bilatéral entre SWISS et BA n'a pas pu aboutir et SWISS n'a pas pu rejoindre l'alliance oneworld.

La validité des accords bilatéraux conclus avec les autres compagnies membres n'est pour autant pas remise en cause. SWISS offre à sa clientèle un réseau aérien très étendu avec des correspondances sur les cinq continents. Les passagers conservent les avantages du programme de fidélisation Swiss TravelClub.

Amélioration du remplissage

SWISS a effectué 70 612 vols et transporté près de 4.6 millions de passagers au premier semestre 2004. Le réajustement du réseau

aérien et la reprise généralisée ont eu des répercussions positives sur le remplissage.

Le coefficient d'occupation des avions a atteint 73.4 % en moyenne. Cette performance dépasse de 4.7 points celle du premier semestre 2003. En comparaison, SWISS a réduit son offre (exprimée en sièges-kilomètres offerts – SKO) de 20.1 %. La demande (exprimée en passagers-kilomètres transportés – PKT) n'a pour autant fléchi que de 14.6 %.

Sur les liaisons européennes, les coefficients d'occupation cumulés au premier semestre 2004 ont grimpé de 5.6 points pour atteindre 60.3%. Les liaisons intercontinentales, en hausse de 3.8 points, affichent 79.1 % à la satisfaction de la compagnie. En comparaison avec le premier semestre 2003, le revenu moyen par passagers-kilomètres transportés a baissé de 8.3 % sur les liaisons européennes. Il s'est en revanche amélioré de 1.8 % sur les liaisons intercontinentales.

Les activités de fret de Swiss WorldCargo se sont bien développées au 1er semestre 2004. Le taux de chargement a atteint 85.8 %, en hausse de 1.8 points par rapport au premier semestre 2003. En dépit du réajustement du réseau, et de la réduction corollaire des capacités de fret disponibles, Swiss WorldCargo peut tableer sur une structure performante qui laisse présager une croissance à moyen et long terme.

Grande fiabilité, mais ponctualité insatisfaisante

Au premier semestre 2004, SWISS a assuré 98.97 % des vols publiés, améliorant encore de 0.75 point ses excellentes performances du premier semestre 2003. Toutefois, la ponctualité des vols au départ de Zurich, plate-forme aéroportuaire de SWISS, laisse encore à désirer. Cet état de fait s'explique en premier lieu par la limitation des

vols atterrissant par le Nord, imposée par l'Allemagne, et la sous-utilisation des capacités aéroportuaires, induite par la limitation des mouvements aériens, à des horaires importants de décollage et d'atterrissage.

Une flotte long-courrier à la pointe de la technologie

Au 30 juin 2004, le groupe exploitait une flotte de 85 avions, dont 80 pour les lignes régulières de SWISS, 3 pour les vols affrétés (charters) et 2 par la filiale Crossair Europe. L'âge moyen de la flotte n'était que de 5.7 ans.

Au premier semestre, SWISS a achevé avec succès le renouvellement de sa flotte long-courrier. Le 26 juin, le neuvième Airbus A340-300 a effectué son premier vol de ligne. Le dernier Boeing MD-11 doit être retiré de la flotte dès l'entrée en vigueur de l'horaire d'hiver, fin octobre. SWISS disposera alors d'une flotte long-courrier exclusivement constituée d'Airbus.

Pour ce qui est de la flotte régionale, SWISS a décidé dans le cadre du redressement de reporter la livraison du premier Embraer 170, initialement prévue en décembre 2004. Ce type d'avion est toujours l'une des composantes de la planification de la flotte et du réseau.

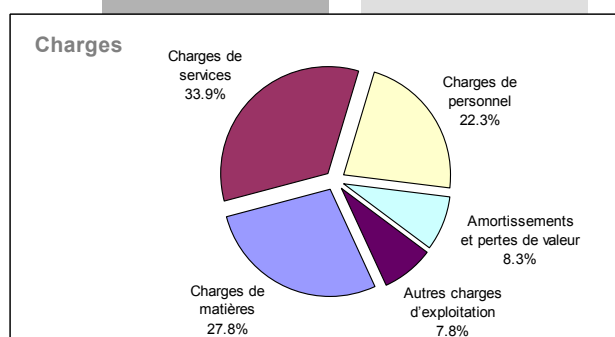
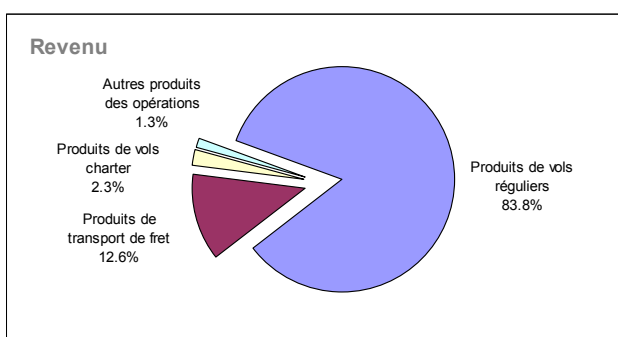
Effectifs réduits

SWISS a réduit ses effectifs à 7 252 postes à plein temps au 30.6.2004, soit 820 postes de moins qu'au 31.12.2003. Ces postes sont répartis entre la compagnie-mère (6 571) et les sociétés associées (681).

8 449 employés se répartissent les 7 252 postes à plein temps.

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle
Compte de résultat consolidé du premier semestre, non vérifié

En millions de CHF	Annexe	1er semestre 2004	1er semestre 2003
Produits de vols réguliers		1 440	1 715
Produits de transport de fret		217	260
Produits de vols charters et spéciaux		39	57
Autres produits des opérations		22	22
Produits d'exploitation des vols		1 718	2 054
Autres produits d'exploitation		50	44
Produits d'exploitation		1 768	2 098
Charges de matières		-496	-668
Charges de services		-606	-767
Charges de personnel		-398	-545
Amortissements et pertes de valeur		-148	-116
Bénéfices / pertes sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	-12
Autres charges d'exploitation (nettes)	8	-139	-336
Résultat d'exploitation (EBIT)	1	-19	-346
Résultats des sociétés associées		1	1
Charges financières		-27	-25
Produits financiers		13	39
Perte avant impôts (EBT)		-32	-331
Impôts		-1	-2
Perte après impôts		-33	-333
Part des actionnaires minoritaires au résultat		0	0
Perte nette de la période sous revue		-33	-333
en CHF			
Revenu de base par action		-0.62	-6.33
Revenu dilué par action		-0.62	-6.33



Swiss International Air Lines (groupe), Bâle
Compte de résultat consolidé du deuxième trimestre, non vérifié

En millions de CHF	Annexe	2e trimestre 2004	2e trimestre 2003
Produits de vols réguliers		752	835
Produits de transport de fret		108	130
Produits de vols charters et spéciaux		27	35
Autres produits des opérations		12	10
Produits d'exploitation des vols		899	1 010
Autres produits d'exploitation		23	22
Produits d'exploitation		922	1 032
Charges de matières		-262	-320
Charges de services		-301	-352
Charges de personnel		-196	-275
Amortissements et pertes de valeur		-76	-58
Bénéfices / pertes sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	-12
Autres charges d'exploitation (nettes)	8	-37	-162
Résultat d'exploitation (EBIT)	1	50	-147
Résultats des sociétés associées		1	1
Charges financières		-14	-14
Produits financiers		8	28
Bénéfice / (perte) avant impôts (EBT)		45	-132
Impôts		0	-1
Bénéfice / (perte) après impôts		45	-133
Part des actionnaires minoritaires au résultat		0	0
Bénéfice / (perte) nette de la période sous revue		45	-133
en CHF			
Revenu de base par action		0.86	-2.52
Revenu dilué par action		0.84	-2.52

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle
Bilan consolidé, non vérifié

En millions de CHF	Annexe	30 juin 2004	31 décembre 2003
Trésorerie		353	503
Dépôts à terme fixe (3-12 mois)		5	0
Instruments financiers dérivés actifs		9	52
Créances résultant de prestations de services		348	362
Autres créances		119	163
Stocks		29	33
Comptes de régularisation actifs		23	34
Total des actifs circulants		886	1 147
Parc aérien	2	2 243	2 247
Immeubles, mobilier et équipement		230	246
Immobilisations incorporelles		20	19
Participations dans les sociétés associées		5	6
Immobilisations financières		186	208
Impôts différés actifs		1	1
Total des actifs immobilisés		2 685	2 727
Total des actifs		3 571	3 874
Dettes résultant de prestations de services		280	277
Dettes financières à court terme		283	286
Instruments financiers dérivés passifs		0	20
Autres dettes à court terme		52	54
Titres de transport émis et non encore utilisés		471	519
Comptes de régularisation passifs		320	345
Total des fonds étrangers à court terme		1 406	1 501
Dettes financières à long terme		912	920
Engagements de prévoyance envers le personnel		20	19
Provisions		247	406
Total des fonds étrangers à long terme		1 179	1 345
Total des fonds étrangers		2 585	2 846
Intérêts minoritaires		4	6
Capital-actions	3	948	1 685
Propres actions détenues		0	0
Réserves		34	-663
Total des fonds propres		982	1 022
Total des passifs		3 571	3 874

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle
Mouvements des fonds propres consolidés, non vérifié

En millions de CHF	Capital- actions	Primes à l'émission	Propres actions détenues	Réserve de con- version	Réserve de cou- verture	Réserve de rééva- luation	Résultats accu- mulés	Total
Solde au 1er janvier 2003	2 627	338	0	-1	19	2	-1 276	1 709
Réévaluation d'actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0	-2	0	-2
Ecart de conversion	0	0	0	1	0	0	0	1
Bénéfices / (pertes) sur instruments de couverture	0	0	0	0	-15	0	0	-15
(Bénéfices) / pertes transféré(e)s au compte de résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfices / pertes reconnu(e)s di- rectement dans les fonds propres	0	0	0	1	-15	-2	0	-16
Perte nette de l'exercice	0	0	0	0	0	0	-333	-333
Diminution du capital-actions et des primes à l'émission	-946	-338	0	0	0	0	1 284	0
Actions émises	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde au 30 juin 2003	1 681	0	0	0	4	0	-325	1 360
Solde au 1er janvier 2004	1 685	0	0	0	20	0	-683	1 022
Réévaluation d'actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfices / (pertes) sur instruments de couverture	0	0	0	0	-7	0	0	-7
(Bénéfices) / pertes transféré(e)s au compte de résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfices / pertes reconnu(e)s di- rectement dans les fonds propres	0	0	0	0	-7	0	0	-7
Perte nette de l'exercice	0	0	0	0	0	0	-33	-33
Diminution du capital-actions et des primes à l'émission	-737	0	0	0	0	0	737	0
Actions émises	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde au 30 juin 2004	948	0	0	0	13	0	21	982

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle
Tableau de financement consolidé, non vérifié et abrégé

En millions de CHF	1er semestre 2004	1er semestre 2003
Perte nette de la période sous revue	-33	-333
Ajustements pour charges et produits sans effet sur la trésorerie	160	129
Mouvements des actifs circulants non monétaires	-134	-33
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	-7	-237
Flux de trésorerie liés aux investissements	-37	-111
Flux de trésorerie liés aux financements	-108	-21
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	-152	-369
Effets de la variation des cours de change	2	-2
Trésorerie au 1er janvier	503	1 128
Trésorerie au 30 juin	353	757

La trésorerie comprend les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les placements à terme fixe dont l'échéance à la date d'acquisition n'excédait pas 90 jours.

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Remarques sur les comptes semestriels consolidés

Les résultats consolidés intermédiaires, non révisés, portent sur le premier semestre de l'exercice en cours, clos le 30 juin 2004. Ils sont fournis en regard de résultats antérieurs comparables, en vue de présenter une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des mouvements de trésorerie du Groupe, comme le prescrit l'IAS 34, dans le respect des obligations de régularité et de sincérité.

Les normes comptables appliquées sont identiques à celles qui ont été utilisées pour le rapport annuel 2003. Aucune actualisation ou nouvelle disposition significative concernant les résultats du Groupe n'est entrée en vigueur au 1er janvier 2004.

1 Comparaison annuelle

Les recettes du premier semestre 2004 ne sont que partiellement comparables à ceux du premier semestre 2003 en raison de la profonde restructuration amorcée par la compagnie au deuxième semestre 2003, qui a entraîné une forte réduction du réseau aérien. Il en va de même pour les dépenses, affectées par le volume réduit des affaires et de fortes réductions des coûts d'exploitation et des charges administratives.

2 Parc aérien au 30 juin 2004

	Nombre de sièges	En propriété	Location-acquisition	Location-exploitation	En leasing	Stationnés	Total des avions en circulation (groupe)
Boeing MD-11	241	0	0	4	0	2	2
Airbus A340-300	228	0	9	0	0	0	9
Airbus A330-200	196/230	0	2	7	0	0	9
Airbus A320 famille	110-186	0	15	10	0	0	25
Avro RJ-100	97	2	13	0	0	0	15
Avro RJ-85	82	4	0	0	0	0	4
Embraer ERJ-145	49	0	9	4	1	0	12
Saab SF-2000	50	18	5	0	7	7	9
Saab SF-340	33	10	0	3	11	2	0
Total	-	34	53	28	19	11	85

Au premier semestre 2004, 22 avions de différents types ont été rendus à leur propriétaire, notamment les sept derniers Boeing MD-82/83, cinq Boeing MD-11 et quatre Embraer ERJ-145. Les deux Boeing MD-11 « stationnés » se trouvent en préparation avant d'être rendus à leur propriétaire en août et en septembre.

Le 26 juin, le neuvième Airbus A340-300 a été mis en circulation sur la ligne.

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Remarques sur les comptes semestriels consolidés

3 Capital et réserves

	30 juin 2004	1er janvier 2004
Nombre d'actions, en milliers	52 670	52 667
Capital-actions, en millions de CHF	948	1 685

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2004, une réduction du capital-actions a été approuvée afin d'exclure une baisse des fonds propres nets en dessous de la moitié du capital-actions et des réserves légales (Art. 725 du CO).

La valeur nominale des actions est ainsi passée de CHF 32 à CHF 18.

4 Dividende

Aucun dividende n'a été payé en 2004.

5 Location-exploitation

en millions de CHF

	30 juin 2004	31 décembre 2003
Engagements d'un an au maximum	102	127
Engagements entre 1 et 5 ans	355	385
Engagements de plus de 5 ans	118	179
Total	575	691

Les engagements de location-exploitation sont majoritairement liés à des contrats de leasing d'avions. Ils s'élevaient au 30 juin 2004 à CHF 454 millions (contre CHF 473 millions au 31 décembre 2003). Au 30 juin 2004, la compagnie avait conclu des contrats de location-exploitation pour un total de 28 avions.

La baisse des futurs paiements minimaux pour la location-exploitation, en comparaison avec les montants affichés au 31 décembre 2003 s'explique par la restitution de cinq Boeing MD-11, trois Airbus A330, sept Boeing MD-82/83, un Saab SF-2000 et un avion de la famille Airbus A320.

Au premier semestre 2004, les charges pour paiement de location-exploitation s'élevaient à CHF 54 millions, contre CHF 118 millions au premier semestre 2003.

Les contrats de location ont une durée allant de neuf mois à 12 ans. Certains d'entre eux peuvent être résiliés par anticipation. Les autres contrats ne prévoient pas cette clause. Le tableau ci-dessus tient compte d'éventuelles résiliations anticipées dans le cadre de la planification de la flotte.

Parallèlement aux contrats de location d'avions sont conclus des contrats de location immobilière de longue durée, régulièrement ajustés aux conditions du marché. En général, la durée de ces contrats n'excède pas dix

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Remarques sur les comptes semestriels consolidés

ans. Les installations à l'aéroport de Bâle/Mulhouse ont été louées pour cinquante ans.

6 Engagements d'investissement en millions de CHF	30 juin 2004	31 décembre 2003
Engagements d'investissement liés au parc aérien	1 353	1 432
Engagements d'investissement liés aux immeubles, mobilier et équipement, y compris immobilisations incorporelles	0	0
Total	1 353	1 432

7 Engagements conditionnels en millions de CHF	30 juin 2004	31 décembre 2003
Programme de fidélisation Swiss TravelClub	Pour mémoire	Pour mémoire
Responsabilité solidaire dans le cadre d'un groupe TVA	Pour mémoire	Pour mémoire

Le Groupe est solidairement responsable avec ses partenaires pour les miles accumulés dans le cadre du programme de fidélisation de la clientèle. Une provision de CHF 57 millions existe au 30 juin 2004 pour couvrir cet engagement (contre CHF 61 millions au 31 décembre 2003). Le direction et le conseil d'administration ne s'attendent pas à des réclamations liées à la TVA découlant de l'appartenance au groupe TVA de SAir-Group, dont l'ancienne Crossair faisait partie.

8 Litiges en cours

En référence aux informations publiées au 31 décembre 2003, un changement majeur relatif à un litige de longue haleine est intervenu au 30 juin 2004 :

Un accord à l'amiable, satisfaisant pour toutes les parties concernées, a pu être conclu dans l'affaire opposant SWISS à la Société Holco et à la Société d'exploitation AOM Air Liberté, figurant dans les litiges en cours au 31 décembre 2003.

Les autorités compétentes ont signifié cet accord le 29 juin 2004. En conséquence, CHF 68 millions ont pu être soustraits des provisions. Ce montant figure au compte de résultat au titre de diminution des charges au poste des «autres charges d'exploitation».

Voir la rubrique «Evénements postérieurs à la clôture semestrielle» à ce sujet : annexe 10.

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Remarques sur les comptes semestriels consolidés

9 Actifs cédés en garantie	en millions de CHF	30 juin 2004	31 décembre 2003
Trésorerie		46	42
Autres créances		70	105
Avions en propriété		55	58
Avions en leasing		1 855	1 838
Moteurs de réserve en leasing		0	10
Autres équipements en leasing		2	20
Acomptes sur avions		56	122
Immeubles		153	159
Immeubles en construction		1	1
Prêts à des tiers		48	65
Dépôts de garantie		123	133
Total		2 409	2 553

Des facilités de crédit de CHF 42 millions utilisées pour des garanties, lettres de crédit et instruments dérivés sont partiellement couvertes par des espèces et quasi-espèces d'une valeur comptable de CHF 46 millions.

Des prêts hypothécaires de CHF 19 millions sont garantis par des avions d'une valeur comptable de CHF 55 millions.

Les actifs en leasing servent de garantie pour les engagements de location-acquisition. Par ailleurs, le Groupe a conclu des contrats de garanties croisées pour 24 avions détenus en location-acquisition, parmi lesquels la totalité des paiements de location-acquisition de 16 Airbus a été payée d'avance.

Les paiements d'avance dus avant la livraison des A340, conformément au contrat d'acquisition, sont encore financés par une facilité de crédit obtenue par le Groupe. LA garantie donnée pour ce prêt se compose du contrat d'acquisition des A340 incluant des paiements d'avance de CHF 56 millions et de 17 Airbus en leasings payés d'avance.

Un prêt de CHF 87 millions est garanti par le produit potentiel de la vente de sept Embraer en leasing d'une valeur comptable de CHF 153 millions.

La compagnie est concessionnaire de divers immeubles à l'aéroport de Bâle/Mulhouse. Les contrats de concession ont normalement une durée de 50 ans à compter de la construction des immeubles concernés, fournissant à la compagnie des droits similaires à une location-exploitation, voire à une location-acquisition. Dans la mesure où la compagnie a préfinancé les coûts de construction, ces derniers font partie des paiements locatifs totaux. A l'échéance de la concession, la compagnie ne détient aucun droit à l'encontre du bailleur. Le Groupe n'est pas autorisé à vendre les immeubles existants ou en construction, d'une valeur comptable de CHF 154 millions.

Les prêts à des tiers de CHF 48 millions représentent des garanties et des dépôts pour des contrats de location-acquisition.

Swiss International Air Lines (groupe), Bâle

Remarques sur les comptes semestriels consolidés

Les dépôts de garantie ont trait principalement à la maintenance d'avions en location-exploitation et aux achats de carburant.

10 Evénements postérieurs à la clôture semestrielle

Le montant de CHF 68 millions relatif à l'accord ayant ponctué le litige avec la Société Holco et la Société d'exploitation AOM Air Liberté a été versé en deux fois sur les comptes bancaires de SWISS.

Les versements ayant été effectués en juillet et en août ne figurent donc ni dans le bilan, ni dans le tableau de financement du premier semestre 2004, puisqu'ils sont postérieurs à la date de clôture semestrielle. Le flux de trésorerie n'apparaîtra que dans les résultats intermédiaires du troisième trimestre 2004. En revanche, le gain réalisé figure sur le compte de résultat au 30 juin 2004, puisque l'accord a été conclu le 29 juin.

En raison de l'importance de ce montant de CHF 68 millions, le flux de trésorerie se voit ici mentionné.

Swiss International Air Lines SA
Case postale
4002 Bâle
Téléphone : +41 (0)61 582 00 00